

FICHE TARIFAIRE ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

CONTRIBUTION FAMILIALE

	Tranche(s)							
	A	B	C	D	E	F	G	H
Revenu fiscal de référence								
de	€	17 001€	25 001€	33 001€	41 001€	49 001€	57 001€	65 001€
à	17 000€	25 000€	33 000€	41 000€	49 000€	57 000€	65 000€	
Tarifs annuels	299€	376€	453€	547€	652€	696€	762€	829€

Le montant annuel de la contribution sera facturé mensuellement (montant annuel/10 mois).

Remise Familles :

Si vous avez plusieurs enfants inscrits dans notre établissement, vous bénéficiez des réductions suivantes, **appliquées sur le tarif annuel de base** :

Pour deux enfants scolarisés :
-10 % sur la scolarité du 2^{ème} enfant .

A partir de 4 enfants scolarisés :
-30% sur la scolarité du 4^{ème} enfant.

Pour trois enfants scolarisés:
-20 % sur la scolarité du 3^{ème} enfant.

Il est demandé à chaque famille quelle que soit la catégorie, de fournir une copie de la totalité (4 pages) de son avis d'imposition 2022 (portant sur les revenus 2021).

Pour les parents divorcés ou séparés, **les deux parents fourniront une copie de leur avis d'imposition**, sauf décision judiciaire mentionnant le nom du parent payeur (fournir une copie du jugement). Mme DANIEL est à votre disposition pour vous rencontrer afin de définir la participation financière de chaque parent.

Nous attirons tout particulièrement votre attention sur le fait, qu'en cas de non retour ou de retour incomplet de vos avis d'imposition , il vous sera alors facturé automatiquement la tranche maximum de contribution, à savoir H.

FRAIS ANNEXES A LA SCOLARITE

DEMI-PENSION 5,90€ le repas

PANIER REPAS (en cas de PAI) 3,50€

GARDERIES :

GARDERIE DU MATIN 7h45 à 8h15 0.90€/enfant

GARDERIE DU SOIR 16h45 à 18h00. 2.50€ /enfant

Créneau 18h00 à 18h30 1,50€/enfant

L'école n'est pas habilitée à délivrer d'attestation fiscale pour la réduction d'impôt de frais de garde d'enfant de moins de 6 ans.

ETUDE SURVEILLEE (CE1 à CM2) 16h45 à 17h45 du lundi au jeudi

Forfait (inscriptions régulières)

Nombre jours/semaine	Septembre octobre	Novembre décembre	Janvier février	Mars avril	Mai – juin
1 jour	19.50€	19.50€	19.50€	19.50€	19.50€
2 jours	39€	39€	39€	39€	39€
3 jours	59€	59€	59€	59€	59€

Le forfait est facturé fin septembre, fin novembre, fin janvier, fin mars et fin mai.

COTISATION APEL (Association des parents d'élèves)

20€/famille par an